

Mitzach infos

S'Dorf Blätt

Bulletin N° 2 - JUILLET 2009



- Édito page 2 • La vie communale pages 3 et 4
- La vie du village page 5
- Spéciale journée du travail pages 6 et 7
- La parole aux associations page 8
- Notre cadre de vie pages 9 et 10
- Histoire et mémoire page 11



Édito

Depuis la fin de l'année 2008, le monde entier subit une forte crise économique et financière. Comment ne peut-on pas aborder ce sujet, même à notre modeste niveau communal ?

Sans pouvoir apporter des solutions à ces problèmes qui touchent également nos citoyens, je voudrais toutefois amener une petite lueur d'espoir et de réconfort en rappelant que nous habitons à Mitzach, un petit coin de paradis, tranquille, entouré d'un décor naturel magnifique où il fait bon vivre. Unissons-nous afin que cet esprit villageois persiste et amène à tout un chacun une part de bonheur et de bien-être.

La mise en place du nouveau système de collecte des ordures ménagères s'est bien passée. Nous observons une forte prise de conscience de la part de l'ensemble de la population. Le volume des déchets a fortement diminué grâce au tri qui se réalise de mieux en mieux. Un grand bravo à vous tous.

La plate forme des déchets verts, aménagée et entièrement financée par la communauté des communes de la vallée de Saint Amarin est ouverte au public depuis le 6 Juin. Elle offre une solution de tri supplémentaire. Roger BRINGARD, avec une équipe de bénévoles, a achevé l'aménagement de cette place. Ils ont installé des séparations pour délimiter des zones qui permettront de trier les déchets autorisés. Merci à Roger et à son équipe.

Le 5 Avril, la commune a organisé sa traditionnelle journée de travail, plus de 50 personnes ont répondu à l'invitation. Cette forte participation, à laquelle se rajoute une grande motivation pour le travail bien fait, est un formidable encouragement pour votre équipe municipale. Le succulent repas, servi après l'effort a été concocté par Germaine et Gérard COMPERE. Il a permis à chaque participant de

partager un moment fort agréable de convivialité, bien apprécié.

Profitant de cette importante participation, j'ai eu le grand plaisir d'honorer mon grand ami et concitoyen, André GROB, pour ses nouveaux titres de champion du monde de ski de fond qu'il a gagné durant l'hiver.

En Juillet - Août, les habitants du haut du village seront soumis à rude épreuve pour cause de travaux de route. Plusieurs réunions avec les différentes entreprises intervenantes et le maître d'œuvre de la D.D.E, ont été organisées dans le but d'optimiser l'organisation de ces travaux. Dès à présent je demande à tous les usagers un peu de patience et de compréhension à l'encontre des travailleurs sur le chantier.

Après les désagréments des travaux de cet été, nous aurons l'occasion le 6 septembre, de nous retrouver tous ensemble pour la fête du village. Une fête que nous souhaitons joviale et conviviale. Dès maintenant réservez-vous cette date et soyez les bienvenus.

Ce bulletin d'information a été rédigé par Pierre GUILLEMAIN, Christiane BRECHBIEHL, Jean-François COMPERE et Marie-Jeanne ROTHRA.

Un grand merci à eux, pour leur excellent travail d'équipe !

Je vous souhaite, à présent, de passer un agréable été et de bonnes vacances, surtout à ceux qui doivent retrouver les bancs d'écoles, le bureau ou l'atelier en Septembre. Recevez mes très cordiales salutations.

Votre Maire
Bernard FRANCK

Divagation de chiens

Avec le retour des beaux jours, beaucoup de personnes se promènent dans les rues du village ainsi que sur le magnifique sentier qui fait le tour de notre commune.

De nombreux chiens en liberté ont été signalé en mairie. Monsieur le Maire rappelle la stricte obligation pour les propriétaires de chien, de veiller à la surveillance de leur compagnon.



En dehors de la propriété privée, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse. Les accidents graves concernant les personnes mordues et mutilées à vie sont malheureusement trop fréquents.

Monsieur le Maire espère vivement que notre village ne connaisse jamais d'incident de ce genre et invite vraiment tous les propriétaires de chien au respect strict de ces consignes.

La vie communale

Le Conseil Municipal

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 13 janvier 2009

- approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes en vue du transfert de la compétence relative à l'organisation et à la gestion du Périscolaire les jours d'école, pour les communes intéressées.

Séance du 6 février 2009

- accepte la prise en charge de la cotisation à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Haut-Rhin.
- approuve l'état prévisionnel du programme forestier 2009 ainsi que le compte d'exploitation.
- révisé la convention de la location de la salle des fêtes afin de prendre en compte le nouveau système de collecte des ordures ménagères.
- décide d'investir la recette 2008 de la location de la salle des fêtes, soit 2 000 €, aux travaux de maintenance afin de la maintenir en bon état général.
- des travaux d'assainissement sont prévus dans la rue du Stoerenbourg en 2010, il est donc décidé de réaliser en même temps la réfection de la voirie.
- pour la Fête Villageoise, un comité d'organisation a été constitué avec un représentant de chaque association locale et de quelques conseillers municipaux.
- d'importants travaux de réfection de la rue Principale, entre les propriétés de M. Rieth J-Paul et M. Doppler René sont prévus pour juillet/août.

- approuve

les Comptes administratifs 2008 :

Budget général : Résultat global général : 156 976.50 €

Investissement :

Recettes : € 179 749.71
Dépenses : € 77 569.11
Résultat : € 102 180.60

Fonctionnement :

Recettes : € 280 747.50
Dépenses : € 225 951.60
Résultat : € 54 795.90

Budget forêt : Résultat global forêt : 18 723.87 €

Investissement :

Recettes : € 2 955.33
Dépenses : € 2 426.53
Résultat : € 528.80

Fonctionnement :

Recettes : € 87 840.50
Dépenses : € 69 645.43
Résultat : € 18 195.07

Résultat cumulé de l'exercice 2008 : 175 700.37 €



Séance du 27 février 2009

- décide le maintien des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2009.
- décide de reconduire la convention avec l'ADAUHR : il s'agit d'une aide gratuite dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.
- accepte la nomination de M. Marc Walter en tant que garde-chasse.
- décide, au vu des réponses à l'appel d'offre, d'attribuer les travaux de la rue Principale à l'entreprise Royer SA pour un montant de 24 867.83 € pour la tranche 1, et de 31 570.81 € pour la tranche 2.
- adopte les budgets primitifs 2009

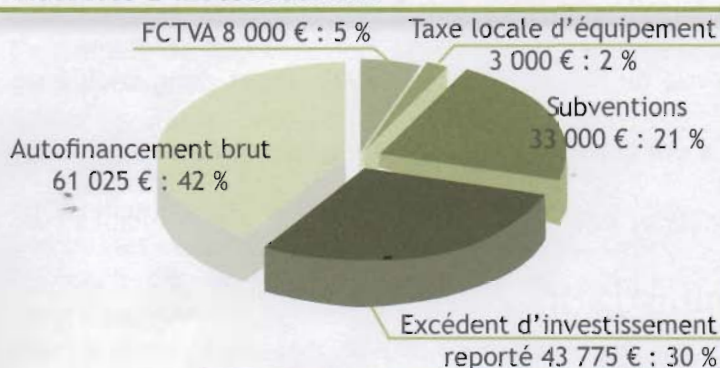
La vie communale

Budget général 2009

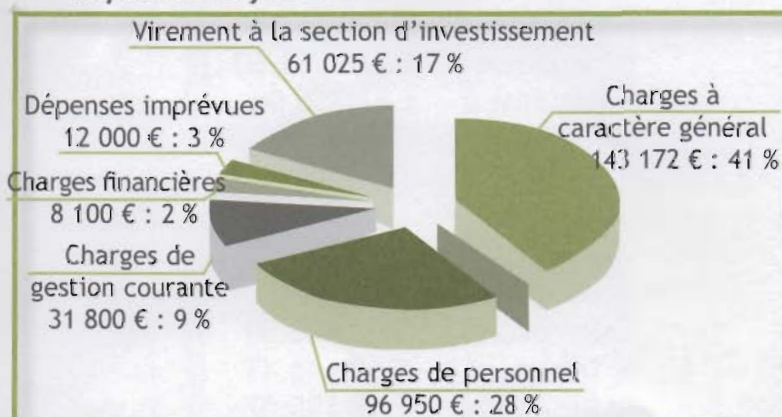
Dépenses d'investissement



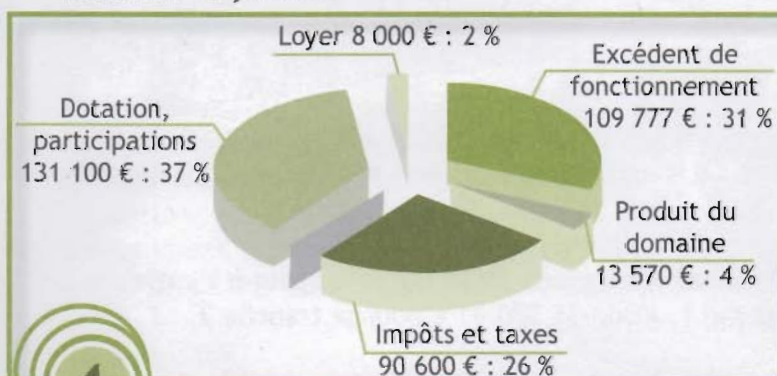
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



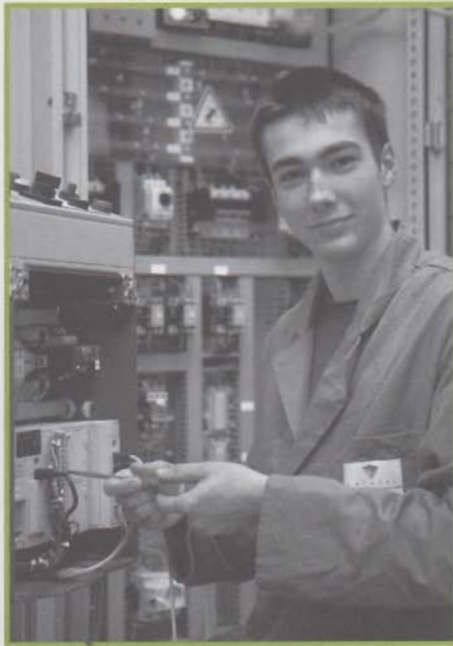
Séance du 17 avril 2009

- décide de signer la convention avec l'ATESAT avec la DDE : il s'agit d'une assistance technique fournie par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire.
- accepte la mise en place de l'opération « un fruit à la récré » et décide de sa participation financière à hauteur de 10 € par enfant. Le financement européen couvrira 50 % du coût d'achat des fruits.
- en vu de l'aménagement du Bielacker, la commune demande l'aide gratuite de l'Adauhr. Ce projet immobilier est un projet à long terme, actuellement le nombre de maisons en vente dans le village étant élevé. Mais la commune souhaite pouvoir faciliter l'installation de jeunes du village ou de la vallée afin de pérenniser nos écoles.
- décide d'accorder une subvention à l'école pour les sorties de skis de l'hiver 2008/09 d'un montant de 474 €.
- pour améliorer l'alimentation des fontaines du bas du village, l'ancienne conduite d'eau entre le réservoir du Baechel et la 1ère fontaine sera remplacée par un tuyau PVC pour un coût de 1 050 €.
- donne son accord pour la modification de la convention de la location de la petite salle de la salle des fêtes. D'autre part, pour faciliter l'utilisation de la salle et de ses équipements, Mr Guillemain a réalisé un mode d'emploi complet.
- décide de reconduire l'opération « emploi jeune » pour le mois de juillet, selon le même principe que l'année dernière.
- donne son soutien à l'ONF en signant la motion, principalement pour le maintien du personnel terrain.
- remercie l'ensemble des participants bénévoles aux journées de travail.
- pour les travaux d'aménagement de la rue Principale, l'entreprise retenue pour les travaux de réseau sec et d'éclairage public est la SIREG.



La vie du village

Les couleurs de MITZACH ont été à l'honneur à Lille.



Il y a vraiment de quoi être fier de notre jeunesse du village ! Toutes nos félicitations à Thomas Hans (contrôle industriel). Il a brillamment représenté le CFAI Alsace aux finales nationales des Olympiades des Métiers du 4 au 7 février à Lille. Thomas, qui a décroché une médaille d'or, est qualifié pour la finale mondiale qui se déroulera à Calgary (Canada) en septembre prochain.

Voici quelques éléments de son parcours :

- 17.03.07 : Lauréat aux Trophées des Métiers à Colmar (niveau départemental).
- 05.05.08 : Lauréat aux Olympiades des Métiers à Mulhouse (niveau régional).
- 07.02.09 : Lauréat aux Olympiades des Métiers à Lille (niveau national).
- en 2008 et 2009, de nombreux stages et week-end de préparation tant au niveau technique que physique et mental.



Félicitations !

8

Nathan Zussy est un fort en Maths.

1er national au « Concours Intégral » de maths, Nathan 13 ans, a été chaudement félicité par Mme la Principale en présence de sa maman, Patricia. La municipalité félicite chaleureusement Nathan pour cette 1ère place, et l'incite à continuer dans cette voie.

Le 1er février 2009 Vollgaz Team solidaire

Malgré la météo, l'association avait réuni une trentaine d'engins, quads, voitures de course et de collections lors du Téléthon. La cagnotte de 520 € a été reversée par Philippe Fritschi à l'Association Française contre les Myopathies.



Et 2 de plus !!!

Deux titres de champion du monde vétérans en ski de fond décrochés par André Grob cet hiver.
Un grand bravo !

Zoom sur...



... la journée de travail du 4 avril 2009



La parole aux Associations

Amicale des donneurs de sang bénévoles de Ranspach - Husseren / Wesserling - Mitzach



L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Ranspach, Husseren / Wesserling et Mitzach qui a vu le jour il y a 2 ans (19 ans

qui se fait encore mal, malgré le bon travail de la commune (Marie-Jeanne Rothra et Jean-Claude Boubrek).

En 2008, le don du sang à Mitzach a mobilisé 75 donneurs dont 6 premiers dons. Il s'agit de Marie-Odile Wehrle, Sonia Haller, Carole Lieb, Myriam Locatelli, Sandra Kibler et Christophe Lerch.

La répartition des donneurs en 2008 est la suivante :

- en mai à Ranspach, 72 donneurs dont 2 premiers dons ;
- en septembre à Mitzach, 75 donneurs dont 6 premiers dons ;
- en décembre à Husseren / Wesserling, 68 donneurs dont 3 premiers dons.

Ce qui fait un total de 215 poches de sang.

Les prochains rendez-vous de l'amicale :

- don à Mitzach le 11 septembre ;
- don à Husseren / Wesserling le 10 décembre.



pour Ranspach), fonctionne bien avec une moyenne de 70 poches de sang recueillies à chaque tournée de don.

Le seul petit bémol est le transfert des donneurs de Mitzach vers Ranspach et Husseren / Wesserling



Le conseil de Fabrique de l'église

Chaque paroisse dispose d'un conseil de Fabrique d'église.

A quoi sert-il ?

Le conseil de fabrique s'occupe de toutes les questions matérielles concernant l'église (par opposition au « spirituel », qui est le domaine du Prêtre et de l'équipe qui l'entoure).

Par exemple : éclairage, chauffage, achat de matériels nécessaires au culte, entretien de l'intérieur de l'église, etc ... Il existe depuis la consécration de l'église.

Qui en fait partie ?

Il y a deux membres de droit : M. le Curé et M. le Maire.

Les membres, nommés à l'origine par l'évêque, renouvelés par périodes de trois ans, sont au nombre de cinq à Mitzach :

Philippe Hemmerlé (président), Jean Herrgott (secrétaire), Jean Luthringer (trésorier), Marie-Thérèse Metzner et Dominique Herrgott.

Quels sont ses revenus ?

Ils proviennent essentiellement des quêtes des dimanches ordinaires (en moyenne tous les 15 jours), et d'une partie des quêtes extraordinaires (enterrement, mariage, messe à l'intention...)

Le conseil de fabrique n'est pas riche ! Au contraire, les années se terminent souvent dans le rouge ! Heureusement, il appartient à la commune de couvrir légalement

le déficit de fonctionnement, et nous l'en remercions bien sincèrement. Les dépenses les plus lourdes et qui nous « mangent » tous les avoirs sont le chauffage (hors gel surtout) et l'électricité. Nous avons besoin de vous !

Que nous soyons pratiquants ou non, l'église est un patrimoine qui nous appartient à nous tous. Chaque famille, au cours de son cheminement spirituel (naissances, communions, mariages, enterrements...) a besoin de se retrouver ensemble dans notre église, et ce, surtout si elle est accueillante, bien entretenue. Nous projetons la mise en place de lustres pour améliorer l'éclairage pour nos fidèles...

Pensez à nous ! Donnez-nous un coup de pouce ! Nous vous en remercions bien sincèrement.

Le conseil de Fabrique



La parole aux Associations & Notre cadre de vie

Guygess' Band

Le Guygess' Band, créé en 2001 par quelques irréductibles musiciens amateurs, avec à leur tête son actuel directeur Guy, d'où le nom du groupe «Guygess'Band», est actuellement fort de 15 musiciens et 3 alsaciennes.

Le groupe se propose de vous animer diverses manifestations :

Concert apéritif, marché, marché aux puces, défilé en tout genre, aubade sur podium, anniversaire, fête de Noël, animations musicales en tout genres.



*Retrouvez-le à la fête du miel à Mitzach le dimanche 26 juillet,
et à la fête du village à Mitzach le dimanche 6 septembre.*

Ouverture de la plate-forme de déchets verts



*Les samedis entre 9h et 17h, d'avril à novembre.
Sur rendez-vous (maire ou adjoints) de décembre à mars.*

Sont admis :

- petits branchages,
- gazon,
- taille de haies,
- feuilles,
- déchets putrescibles du potager.

Sont strictement interdits :

- déchets souillés de plastiques,
- les cartons,
- les fûts,
- le caoutchouc,
- le fil de fer...

*Ne faisons pas aux autres, ce que nous n'aimerions pas qu'ils nous fassent.
La crémation de végétaux doit rester une opération effectuée avec modération,
dans le respect des voisins et de l'environnement.*

École de Mitzach

La répartition des élèves dans les classes est modifiée chaque année en fonction des effectifs.

Pour l'année 2008-2009, la répartition des classes était la suivante :

Maternelle :

- Mlle DATEU Caroline, tout-petits : 1 élève, petits : 5 élèves, moyens : 5 élèves, grands : 6 élèves

Primaire :

- Mme DOVAL Marie, CP : 10 élèves, CE1 : 5 élèves
- Directrice : Mme SCHOENENBERGER Valérie,
- Mr GUIHAL Yann, CE2 : 5 élèves, CM1 : 8 élèves, CM2 : 12 élèves.

Soit un total de 57 élèves scolarisés dans la commune de MITZACH.

*Les élèves des écoles
lors d'un exercice de pompiers en mai 2009*



Notre cadre de vie

PLANNING TRAVAUX ÉTÉ 2009

Construction d'un mur de soutènement avec aménagement de la rue.



Nature des travaux	JUILLET				AOÛT			
	du 6 au 10	du 13 au 17	du 20 au 24	du 27 au 31	du 3 au 7	du 10 au 14	du 17 au 21	du 24 au 28
SOGEST / ROYER								
Pose conduite d'eau								
Essais et analyses								
Raccordements sur conduite existante								
Reprise des branchements d'eau								
SIREG								
Travaux de génie civil								
Pose des candélabres								
FRANCE TELECOM								
Mise en souterrain								
ROYER FRÈRES								
Rabotage de la chaussée								
Construction du mur 1er tronçon								
Construction du mur 2ème tronçon								
Construction du mur 3ème tronçon								
Travaux de voirie								

Histoire et mémoire

Avec ce deuxième numéro de Mitzach Infosl, je vous propose une page
« **Histoire et mémoire** »

Ga s'est passé en 1836 ...

C'est officiellement en 1836 qu'a été créé le corps des S.P. sous l'impulsion des fabricants GROS ODIER ROMAN MAROZEAU et Cie de Wesserling et du maire de l'époque M. Joseph THALLER. Mitzach peut de ce fait s'enorgueillir d'être une des premières communes d'Alsace à posséder un corps des S.P.

Mais il est déjà question de lutte contre l'incendie bien avant, puisque le 7 mars 1811 le conseil municipal, par arrêté, décida que chaque jeune marié devait acquérir un « Feureimer » (seau à incendie en toile) et en 1832 la commune se dotait de 2 crochets (toujours existants).

En 1836 également, construction de la mairie-école dont un local servait de premier dépôt d'incendie. En 1866, fut aménagé un nouveau local dans une annexe de l'ancienne salle de gymnastique (à côté de la maison de l'instituteur).

1871 : Achat de 16 nouveaux uniformes (12 francs pièce !!)

1875 : Achat de tuyaux et seaux et en 1890 le corps se dotait de nouveaux casques pour 400 marks. Il en reste encore quelques modèles.

En 1898, le conseil municipal décide de faire une coupe de bois exceptionnelle de 5000 marks pour le financement de la construction d'un local de garde et dépôt d'incendie, qui ne sera construit qu'en 1903.

En 1936 le corps fêtait le centenaire de sa création, avec faste, dans le parc du Stoerenbourg, puis, au fil des décennies, régulièrement, les anciens tuyaux, lances, etc... étaient remplacés par du matériel neuf et plus performant. En 1974, un véhicule J.7 Peugeot venait faciliter le transport des hommes et du matériel.

Une sirène d'alarme était installée au courant de l'été 1985 et, la même année, une motopompe (d'occasion) venait renforcer les moyens de lutte du corps local.

COMPERE Jean-François



LES POMPIERS DE MITZACH EN 1926



ET AUJOURD'HUI...



Pour toute remarque, idée ou suggestion pour la prochaine édition,
veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach, 44 rue Principale

Tél : 03 89 82 19 62 - Fax : 03 89 82 72 99

Ecrire un courriel : mairie.mitzach@wanadoo.fr

